



GAËLLE FRONTONI

Sénatrice des Alpes-Maritimes

■ **Union Nationale pour les Territoires (UNT)**

Mandat en cours depuis le 1er octobre 2026 · Proviseur

Aussi : 3e adjointe au maire de Nice · 4e vice-présidente du conseil départemental des Alpes-Maritimes · Conseillère communautaire de la Métropole Nice Côte d'Azur

CONTACTER

E-mail g.frontoni@senat.fr

BIOGRAPHIE

Gaëlle Frontoni, née le 18 juillet 1966, est une femme politique française, membre de l'Union des droites pour la République (UDR). Adjointe au maire de Nice et vice-présidente du conseil départemental des Alpes-Maritimes, elle est élue sénatrice des Alpes-Maritimes le 27 septembre 2026.

Extrait de l'article « Gaëlle Frontoni » de Wikipédia (licence CC BY-SA 4.0).

PRÉSENCE EN COMMISSION

50 %

1 réunions sur 2

PRÉSENCE EN SÉANCE

67 %

2 jours sur 3

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

0

AMENDEMENTS DÉPOSÉS

0

dont 0 adoptés

INTERVENTIONS EN SÉANCE

0

prises de parole

Sur 12 mois, du 12 octobre 2025 au 11 octobre 2026. Volumes d'activité enregistrée, pas une mesure de la qualité du mandat.

REVENUS ET INTÉRÊTS DÉCLARÉS (HATVP)

Déclaration d'intérêts de ce mandat pas encore publiée par la HATVP.

Montants tels que déclarés. La déclaration de patrimoine des parlementaires n'est pas publiée (consultable en préfecture).

FONCTIONS ET COMMISSIONS

Commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport (membre)

DERNIERS VOTES

Fiche complète, votes et sources : <https://vote-public.org/senateurs/gaelle-frontoni/>

Sources : Assemblée nationale, Sénat et HATVP (Licence Ouverte), Wikipédia (CC BY-SA 4.0). VOTE PUBLIC est une plateforme citoyenne indépendante ; ce n'est pas un document officiel. Éditeur : association Clarté pour tous (en cours de constitution).

